

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES AGRONOMIQUES



FORMATION D'INGENIEURS AGRONOMES



ADMISSION

Sur concours d'entrée en première année (au mois d'Août-Septembre, inscription vers Juin-Juillet), ouvert aux titulaires des baccalauréats C, D ou Agricole.

Le concours s'effectue en deux groupes d'épreuves:

- Premier groupe: épreuves de connaissances scientifiques et générales;
- Deuxième groupe: épreuves pratiques, test psychotechnique, entretien.

Des étudiants étrangers de niveau équivalent peuvent être admis à titre étranger, dans la limite du contingent réglementaire. Ils sont soumis au régime général de l'Ecole.

Historique

Ouverture en mars 1963 sous l'appellation Ecole Nationale Supérieure Agronomique

Vocation

Formation d'Ingénieurs Agronomes, spécialisés dans une des options offertes par l'Ecole: Agriculture, Agro-Management, Eaux et Forêts, Elevage, Industries Agricoles et Alimentaires.

Régime juridique

Etablissement public d'Enseignement et de Formation Supérieurs, rattaché à l'Université d'Antananarivo

Durée des études 5 ans à l'Ecole

Moyens pédagogiques

Corps enseignant spécialisé de haut niveau, conforté par des interventions de professionnels du secteur. Laboratoires pédagogiques et de recherche, laboratoire d'informatique, bibliothèque et centres de documentation, véhicules pour les sorties sur terrain et voyages d'études

Régime des études

Régime intensif (12 mois par année), composé de cours, TD et TP, sorties et visites, stages. Un seul redoublement toléré durant la scolarité.

REGIME DES ETUDES

Le régime des études est intensif: 12 mois par année; l'assiduité à toutes les activités pédagogiques (cours, TD et TP, sorties, visites, voyages d'études et stages) est **obligatoire**.

Un seul redoublement est autorisé sur l'ensemble de la scolarité.

Les études consistent en:

- cours
- travaux dirigés
- travaux pratiques en salle ou sur terrain
- sorties et visites d'exploitations
- voyages d'études
- stages

L'acquisition des connaissances est évaluée par un système de contrôles répartis sur l'année. Le passage en année supérieure est conditionné par l'obtention d'une moyenne générale de 10/20.

ORGANISATION DES ETUDES

Les études à l'ESSA sont réparties en deux cycles:

1. un premier cycle dit "Tronc Commun", d'une durée de 2 ans et 8 mois, durant lequel les étudiants reçoivent d'abord un enseignement centré sur les sciences fondamentales et les sciences de la nature, renforcé par des matières socio-économiques et des matières d'intérêt général (langues, informatique, etc...); puis une introduction aux sciences de base de l'Ingénieur Agronome.
2. un deuxième cycle de spécialisation, où les étudiants intègrent un Département et se spécialisent dans l'option choisie.

La délivrance du diplôme d'Ingénieur, à l'issue des cinq années de formation Agronome, est subordonnée à la soutenance d'un mémoire de fin d'études.

STAGES

- 1ère Année : - Stage d'imprégnation et d'observation d'un mois dans une localité choisie par l'Ecole
- 2ème Année : - L'étudiant effectue un stage de monographie villageoise d'un mois à la fin de 2ème année. Ce stage sera poursuivi et complété en milieu de troisième année.
- 3ème Année : - Un stage d'intégration dans une entreprise ou dans une unité de production est organisé par chaque département à la fin de la troisième année.
- 4ème année : - Stage "technicien", selon une orientation qui sera définie en fonction du futur sujet de mémoire de l'élève-ingénieur.
- 5ème année : - Quatre mois environ de **stage de mémoire** à la fin de la 5ème année, permettant à l'élève-ingénieur de finaliser les travaux de terrain nécessaires et de préparer la rédaction de son mémoire de fin d'études

LES SPECIALISATIONS

Département AGRICULTURE:

spécialisation dans les productions végétales.

Département AGRO-MANAGEMENT:

spécialisation dans les sciences sociales et de gestion.

Département EAUX ET FORÊTS:

spécialisation dans les sciences forestières et l'environnement.

Département ELEVAGE:

spécialisation dans les productions animales

Département INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES:

spécialisation dans la conservation et la transformation des produits d'origine végétale et animale.

Il faut toutefois noter que l'ESSA met de plus en plus l'accent sur la polyvalence et la pluridisciplinarité



FORMATION CONTINUE

L'ESSA peut organiser des sessions "à la carte" pour répondre aux besoins de formation des acteurs du secteur agronomique et du développement rural.

Les thèmes choisis peuvent être très divers, en rapport avec les spécificités de l'ESSA: techniques de production, techniques de gestion, méthodes de suivi, etc...

La formation peut s'adresser à toutes les catégories: il peut s'agir de recyclage et remise à niveau de cadres, de formation de techniciens, de formation d'encadreurs ruraux, ou de formation de groupements professionnels ou paysans.

Les modalités d'intervention peuvent être très souples: site, période, durées, horaires...



EXPERTISE ET CONSULTANCE

L'ESSA peut fournir des services de consultation dans des domaines très variés du secteur agronomique: études, enquêtes, appui à la production, etc...

Les laboratoires peuvent, chacun dans sa spécialité, effectuer des analyses pour le compte de tiers.

En outre, nombre de problèmes peuvent faire l'objet d'études sous forme de mémoire de fin d'études par un élève-ingénieur dirigé par un enseignant, suivant une convention à cet effet

FORMATION DOCTORALE

Deux principaux textes régissent la formation doctorale à l'ESSA :

- Arrêté n°9054/89-MINSUP du 13 Juin 1989, relatif aux modalités et conditions de délivrance du diplôme de Docteur – Ingénieur en Sciences Agronomiques,
- Arrêté n°4547/93 du 26 Août 1993, relatif aux modalités et conditions de délivrance du Diplôme d'Etudes Approfondies en Sciences Agronomiques par l'Université d'Antananarivo.

Actuellement, deux formations doctorales sont opérationnelles à l'ESSA :

DEA ESSA-Forêts : fonctionnelle depuis 1987 en collaboration avec la Faculté des Sciences d'Antananarivo, cette formation a été, depuis 1993, entièrement dispensée à l'ESSA-Forêts qui est l'unique centre d'enseignement de 3^{ème} cycle de haut niveau en Foresterie dans la zone Océan Indien. Les enseignements en Année d'Etudes Approfondies (AEA), répartis en plusieurs modules, se présentent sous forme d'un programme intensif qui permet aux professionnels de suivre la formation. Cette formation est réalisée avec la participation avec de plusieurs grandes écoles européennes et américaines comme l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich (Suisse), l'Ecole Nationale du Génie Rural et des Eaux et Forêts (ENGREF) de Nancy et Montpellier (France), Yale University (USA), ... Après réussite à l'AEA, le diplôme de DEA est attribué à l'issue d'une soutenance publique d'un mémoire, fruit d'un travail de recherche sur les thèmes liés à la foresterie.

DEA Agro-Management : fonctionnelle depuis 2002, cette formation s'adresse aux ingénieurs agronomes et aux titulaires de maîtrise dans les filières connexes désireux d'approfondir leurs connaissances dans le processus de recherche en développement rural.

La formation, divisée en 3 catégories d'activité (enseignement théorique, action-recherche, stage-mission de jeune chercheur) est réalisée par les enseignants-chercheurs de l'ESSA, des experts de l'ILO PROGRAM de Cornell University, des experts et chercheurs du FOFIFA et des professionnels de divers domaines.

L'évaluation en AEA est effectuée suivant un système de contrôle continu. A l'issue du stage sur terrain, le chercheur rédige un mémoire scientifique qui sera soutenu devant un jury mixte de professionnels et de chercheurs. La soutenance est sanctionnée par l'obtention du diplôme de DEA.

Faisant suite au DEA après deux à trois années de recherche, le Diplôme de Docteur Ingénieur est attribué après soutenance d'une thèse ou d'un ensemble de travaux devant un jury approprié.



RECHERCHE

Outre les thèmes de recherche en relation directe avec les activités des cinq départements, l'ESSA participe activement aux thèmes pluridisciplinaires, notamment avec les Pôles de Compétences en Partenariat ou PCP réalisés conjointement par l'Université d'Antananarivo, le FOFIFA et le CIRAD :

- PCP Forêts et Biodiversité
- PCP Système de Riziculture